

COMPTE RENDU de Conseil d'École
Année scolaire 2015-6

Ecole : Léglantiers

Commune : Léglantiers

Date : 06/11/15

Horaires : 18h/20h

Lieu : Léglantiers

Nom du président : Cazier Cyrielle

Nom du secrétaire : Baisse Adeline

Nom des participants et qualité :

Cazier Cyrielle, Baisse Adeline, Lubin Muriel, Tremenec Murielle, Trybus Aurélie, Bonnement Julien, Moérecant Céline.

Absents excusés :

Dehus Estelle

Ordre du jour de la réunion :

- constitution du conseil d'école ;
- élection des représentants des parents d'élève ;
- fonctionnement des prochains conseils d'école ;
- effectifs des élèves ;
- horaires des écoles et transports ;
- PEDT (Projet Educatif Territorial) et TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ;
- règlement intérieur ;
- charte de la laïcité ;
- plans de sécurité ;
- évaluations CE2 ;
- prise en charge des élèves en difficulté ;
- projets et actions pédagogiques ;
- coopérative ;
- demandes et travaux ;
- questions diverses.

Thèmes abordés et décisions prises :

- **Constitution du conseil d'école :**

Cyrielle Cazier, PE CM1 CM2 Directrice ;

Adeline Bâisse, PE CE1 CE2 ;

Thomas LESUEUR, président du SIRS ;

Muriel LUBIN et Murielle TREMENEK, représentantes des parents d'élève.

Aurélien TRYBUS et Estelle DEHUS, suppléantes représentantes des parents d'élève.

« Le conseil d'école est ainsi officiellement constitué pour 2015/2016. »

- **Election des représentants des parents d'élève :**

85 inscrits dont 50 votants soit un taux de participation de 58%.

Une seule liste présentée donc élue.

- **Fonctionnement des prochains conseils d'école :**

Chacune des propositions suivantes a été successivement soumise au vote à main levée avec deux votes possibles : « Pour » ou « Contre ». Il était possible de s'abstenir.

1) Fonctionnement en un seul conseil d'école unique pour les 4 écoles (La Neuville-Roy, Léglantiers, Montiers, Pronleroy).

2) Fonctionnement sur la base des années précédentes (fusion des conseils d'école de La Neuville-Roy et Montiers d'une part et de Léglantiers et Pronleroy d'autre part).

3) Fonctionnement selon le principe d'un conseil divisé en 2 temps : 1 temps commun globalisé pour les 4 écoles et 1 temps spécifique à chacune des écoles.

4) Fonctionnement sur le principe d'un conseil d'école pour chaque école, fonctionnant de manière autonome.

La proposition ayant obtenu le plus de suffrage sera retenue. En cas d'égalité, il appartient au président du Conseil d'École de trancher en faveur de l'une des propositions arrivées à égalité.

Il est précisé que les propositions 1), 2) et 3) nécessitent que les autres conseils d'école concernés aient retenu un vote compatible pour pouvoir s'appliquer concrètement.

Résultats :

1) 4 « pour », 1 abstention

2) 2 « pour », 3 « contre »

3) 5 « contre »

4) 5 « contre »

- **Effectifs des élèves :**

11 CE1 12 CE2

11 CM1 16 CM2

A la rentrée prochaine, entrée de 16 élèves en PS.

- **Horaires des écoles et transports :**

Le temps du midi, pour certains parents, est trop court, notamment pour les enfants qui repartent à Pronleroy.

Le bus arrive fréquemment en retard ce qui engendre une entrée tardive des élèves en classe ainsi qu'un temps d'attente supplémentaire dans la cour à la sortie. Mr Lesueur, président du SIRS, va se rapprocher des transporteurs pour améliorer cette situation.

- **PEDT (Projet Educatif Territorial) et TAP (Temps d'Activités Périscolaires) :**

Le PEDT est le fil conducteur commun à tous les intervenants : enseignants, personnel du syndicat scolaire, personnel Léo Lagrange, personnel municipal, parents, intervenants extérieurs.

Il suit quatre axes de développement :

1. Les activités culturelles ;
2. Les pratiques sportives et alimentaires ;
3. La citoyenneté ;
4. Les activités ludiques.

Les TAP permettent en partie de mener à bien ce projet.

- **Règlement intérieur :**

Lu, approuvé et signé par les membres du Conseil d'école.

- **Charte de la laïcité :**

Lue par les membres du Conseil d'école.

- **Plans de sécurité :**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été réactualisé le 04/09/2015.

Un entraînement à l'évacuation de l'école a eu lieu le 22/09/2015. Il s'est effectué dans le calme en 1 min 33s.

- **Evaluations CE2 :**

Les évaluations CE2 ont été passées en début d'année et transmises aux familles. Les résultats sont globalement convenables.

- **Prise en charge des élèves en difficulté :**

APC le mercredi matin de 10h55 à 11h55 avec un groupe de 3 ou 4 élèves.

1 PPRE en CE2, 1 PPRE en CM2.

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) dispose d'une psychologue scolaire Mme Nacera Hubert et d'une Maître E Mme Patricia Bader.

- **Projets et actions pédagogiques :**

- Nettoyons la nature : Les élèves de l'école ont participé à l'action « Nettoyons la nature ». Ils ont fait le tour du village accompagnés de nombreux parents. Ils ont ramassé environ 47 kg de déchets.
- Le 11 novembre : Mme Cazier accompagnera les élèves de l'école pour chanter la Marseillaise devant le monument aux morts du village.
- Classe découverte : Mme Bâisse emmènera ses élèves en classe découverte au Grand Bornan la semaine du 17 au 20 mai. Afin de réduire la participation financière des parents, une vente de bulbes et de fleurs a pu rapporter plus de 800 euros.
- Challenges sportifs : Les deux classes de l'école sont inscrites à l'USEP et participeront chacune à deux challenges (CE1 CE2 jeux collectifs et gymnastique, CM1 CM2 course d'orientation et thèque). Un challenge d'athlétisme sera organisé fin juin sur le stade du village.

- **Coopérative :**

La participation des parents en ce début d'année a rapporté 927 euros à la coopérative.

- **Demandes et travaux :**

Un vidéoprojecteur doit bientôt être accroché au plafond dans chaque classe.

Le changement des fenêtres de la classe de Mme Cazier se fera pendant les vacances de février.

- **Questions diverses :**

Le bus peut-il emmener les élèves à la salle des fêtes pour le temps du midi ?

Le bus transportera les élèves de Pronleroy et de Léglantiers jusqu'à la salle des fêtes. Il y prendra les maternelles pour le retour.

Y aura-t-il un spectacle de Noël ?

Aucun spectacle n'est envisagé pour le moment.

Date de l'envoi : le 10/11/2015

Signature du Directeur/de la Directrice :

Mme CAZIER Cyrielle